



Le Président de la République rentre de la République Centrafricaine



Le Numéro Un Burundais, Son Excellence Monsieur Evariste NDAYISHIMIYE est rentré, ce mercredi 31 mars 2021, d'une mission officielle en République Centrafricaine où il était allé participer aux cérémonies d'investiture du Chef de l'Etat dudit pays, Son Excellence Monsieur Faustin Archange Touadéra réélu pour la seconde législature.

Dans un point de presse animé à son arrivée à l'Aéroport International Melchior Ndadaye de Bujumbura, le Chef de l'Etat a indiqué qu'en marge des cérémonies d'investiture de son homologue Centrafricain, il a eu l'opportunité

de s'entretenir avec les troupes du sixième contingent Burundais de la MINUSCA en vue de rehausser leur moral. Le Commandant Suprême des Forces de Défense et de Sécurité, Son Excellence Général Major Evariste Ndayishimiye se dit satisfait des conditions dans lesquelles les troupes burundais de la MINUSCA sont en train d'accomplir cette mission onusienne de maintenir la paix et la sécurité dans ce pays, et la manière dont la population Centrafricaine salue le travail louable des militaires burundais dans leur pays, surtout qu'ils ont contribué énormément à la restaura-

Dans ce numéro:

page

Le Président de la République rentre de la République Centrafricaine

1

Le Premier Ministre visite la RN16 en construction

2

L'Ambassadeur du Burundi à Lusaka présente ses lettres de Créance au Président Zimbabween

3

Les impôts perçus au mois de mars sont satisfaisants, selon le Ministre ayant l'Intérieur dans ses attributions

4

Approbation des organes dirigeants à la société Burundi Airlines

5

Les Porte-Parole de différentes institutions animent une émission publique à partir de Kirundo

6

Rutana: l'ABEJ en oeuvre pour la formation des jeunes diplômés en entrepreneuriat

8

tion et le maintien de la paix et la sécurité dans ce pays. Son Excellence Monsieur Evariste Ndayishimiye a également rencontré la communauté burundaise vivant en Centrafrique, et cette dernière salue l'évolution actuelle de leur pays, le Burundi, dans tous les domaines. Son Excellence Monsieur Evariste Ndayishimiye fait savoir que cette diaspora burundaise de la Centrafrique sou-

haite qu'il y ait des échanges commerciaux surtout en matière de vivres entre le Burundi et la République Centrafricaine, afin de pouvoir ouvrir les voies de commercialisation des produits burundais dans ce pays.

(www.presidence.gov.bi)

Le Premier Ministre visite la RN16 en construction



Le Premier Ministre CPG Alain Guillaume Bunyoni a visité, le mardi 30 Mars 2021, la RN16 pour évaluer l'état d'avancement des travaux de construction du Lot1 de cette route, qui va de Bururi à la localité de Ndava en commune Ryansoro province Gitega. Ce tronçon couvre un linéaire de 34.7Km. Le délai des travaux a été fixé à 24 mois à partir du 16 Décembre 2019. Dans les entretiens avec toutes les parties prenantes, le Premier Ministre a constaté que ces travaux ont connu un retard remarquable : le taux d'exécution des travaux est de 30 % alors que le délai écoulé est de 60 %.

Ce retard a été dû à plusieurs facteurs notamment, la pandémie de la covid19, les malentendus entre l'entreprise FHEC responsable des travaux et la Mission de Contrôle, les problèmes du décaissement au niveau des bailleurs, mais l'entreprise qui réalise les travaux a elle aussi une part de responsabilité individuelle dans le manque de rapidité d'exécution des travaux, a constaté CPG Alain Guillaume Bunyoni.

A l'issue d'un entretien avec les responsables du projet, le Premier Ministre a été néanmoins rassuré que l'entreprise pourra achever les travaux dans les délais. Cet espoir est fondé sur le fait qu'au cours des trois derniers mois le taux d'exécution des travaux est passé de 13% à 30%. Le Premier Ministre a recommandé à l'entrepr-

se responsable des travaux de mettre à jour le planning des activités qui montre comment les 70% des travaux qui restent seront réalisés dans les délais, et de le montrer au Premier Ministre dans une semaine afin qu'il puisse en faire le suivi.

CPG Alain Guillaume Bunyoni a également recommandé à l'entreprise de montrer comment elle va résoudre les préoccupations techniques soulevées par l'Agence routière du Burundi et les autres intervenants, sur les aspects de solidité et durabilité des travaux. « On ne veut plus voir des routes qui se dégradent trois ou cinq ans après les travaux, alors que des études de faisabilité ont été faites. Le minimum est que la route puisse passer 20 ans dans un état impeccable ».

Le Premier Ministre a également recommandé le respect des normes environnementales. Le tronçon de la RN16 en construction traverse des zones marécageuses, toutes les eaux doivent être canalisées vers les rivières sans causer de dégâts. Comme les conflits font partie des causes du retard, le Premier Ministre a recommandé d'améliorer la collaboration entre les concernés.

D'une manière générale, le processus d'indemnisation se déroule correctement mais CPG Alain Guillaume Bunyoni a recommandé de suivre de près ce processus pour que s'il y a l'une ou l'autre colline où l'indemnisation n'a pas été faite, ou s'il y a des gens qui n'ont pas été indemnisés, pour que tout rentre dans l'ordre. Rappelons que le coût total des travaux est de 42 779 798 824 FBU .

(source: www.rtnb.bi)

Sénat/ouverture de la saison parlementaire : 10 projets de loi seront analysés



Le Sénat burundais a procédé jeudi, le 1^{er} avril 2021, à l'ouverture de la Session Parlementaire ordinaire du mois d'avril dans son hémicycle, sis à Gitega. Les Cérémonies d'ouverture ont été rehaussées par la présence du Président du Sénat le Très Honorable Emmanuel Sinzohagera et son deuxième Vice Honorable Cyriaque Nshimirimana. Ces cérémonies ont également vu la participation des membres des Corps Diplomatiques

et Consulaires accrédités au Burundi, les membres du Corps de la Magistrature, les Hauts Cadres de l'Etat et d'autres.

Dans son discours d'ouverture, le Président du Sénat a précisé que les vacances parlementaires ont été une occasion de rendre visite à la population, de travailler avec elle et de recueillir leurs doléances.

Le projet de loi portant fixation du Budget général de l'Etat pour l'exercice 2021-2022 figure parmi les 10 projets de loi que le Gouvernement a envoyé au Sénat burundais pour être analysés, a déclaré le Président du Sénat.

Le Président du Sénat a indiqué que les Sénateurs vont poursuivre les visites dans toutes les Communes dans l'objectif de sensibiliser la population à s'atteler aux travaux de développement pour que chaque bouche ait à manger et que chaque poche ait de l'argent.

(www.rtnb.bi)

L'Ambassadeur du Burundi à Lusaka présente ses lettres de Créance au Président Zimbabween



L'Ambassadeur du Burundi à Lusaka S.E.M Pascal RUHOMVYUMWORO a présenté le vendredi 2 avril 2021, ses Lettres de Créance à S.E.M Emmerson Dambudzo Mnangagwa, Président de la République du Zimbabwe. Il a saisi l'occasion pour transmettre les salutations fraternelles de S.E.M Evariste Ndayishimiye, Président de la République du Burundi à son Homologue Zimbabween.

(Rédaction-MAECD)

Les impôts perçus au mois de mars sont satisfaisants, selon le Ministre ayant l'Intérieur dans ses attributions



Le Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique, CPC Gervais Ndirakobuca, accompagné du Maire de la Ville de Bujumbura, a effectué mercredi 31 mars une descente dans différents lieux de commerce de la Commune Mukaza.

Ce déplacement s'est effectué au marché des planches de Jabe et au marché public de Jabe, ainsi qu'aux galeries le Parisien, le Village Market et l'Idéale.

L'objectif était de se rendre compte de l'état des lieux de collecte des recettes en Mairie de Bujumbura, a précisé le Ministre Ndirakobuca, qui a fait savoir que les résultats sont satisfaisants.

Selon le Ministre Ndirakobuca, les chiffres provisoires que le Ministère a enregistrés encouragent à poursuivre ce travail. Il a également souligné que toutes les Communes sont à mesure de se développer à partir des recettes collectées au niveau local. Il a, à cet effet, encouragé l'administration, les Corps de Police et la population qui ont accompagné le Ministère et facilité la collecte des recettes communales. Il a saisi l'occasion pour informer tous les partenaires du Ministère comme l'administration, la population et les Corps de sécurité que la campagne de collecte des recettes qui a été commencée ne va pas s'arrêter. "On va continuer jusqu'à ce que les recettes communales soient collectées à partir des moyens modernes pour qu'elles aillent dans les caisses des communes", a-t-il déclaré.

Concernant les plaintes des commerçants qui disent que la perception des taxes n'est pas identique dans toutes les communes, le Ministre Ndirakobuca a affirmé que la loi sur la fiscalité des communes en vigueur est muette sur les tarifs et les produits taxables pour que toutes les communes puissent avoir les mêmes prix de taxation. Il a promis de mettre en place une réglementation afin que tous les produits soient taxés de la même façon.

Pour ce qui est des taxes aux produits à l'entrée de chaque commune, le Ministre ayant le Développement Communautaire dans ses attributions a signalé qu'il sera ordonné à ce que les produits soient taxés là où ils sont chargés pour éviter la multi taxe pour les mêmes produits.

Le Ministre Ndirakobuca a également mis en garde ceux qui n'ont pas encore payé les taxes ou ceux qui font la tricherie, c'est-à-dire qui font le commerce dans des parcelles double et qui paient la taxe d'une seule parcelle. A ces derniers, il a demandé de régulariser la situation dans les meilleurs délais, au risque d'encourir des sanctions. Il a, en outre, mis en garde les commissionnaires dans tous les lieux de commerce où il a passé. Il les a invités à chercher du travail au lieu d'attendre des miettes venant des acheteurs. "Ce sont ces commissionnaires qui font monter les prix et ce sont ceux-là qui deviennent des bandits", a-t-il martelé. (www.abpinfos.com)

Réduction des délais de la quarantaine pour les voyageurs venant de l'étranger



Le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA Dr Thaddée Ndikumana a visité ce jeudi 31 mars 2021, le nouveau site de dépistage de la COVID19. Le site Bon accueil se trouve dans la zone Bwiza en Mairie de Bujumbura. Le Ministre Thaddée Ndikumana remercie le Gouvernement qui a accepté de mettre ces anciens bureaux de la Mairie à la disposition du Ministère de la santé publique pour les opérations de dépistage de masse de la COVID19. C'est le seul site de dépistage de masse qui restent dans la ville de Bujumbura. Il a été aménagé après la destruction des tentes installées au site ETS Kamenge et au site Sebatutsi par les inter-

péries il y a quelques semaines. Le site Bon accueil reçoit toutes les personnes qui veulent se faire dépister gratuitement et qui n'ont pas pu se rendre dans les Hôpitaux de district, comme ceux de Ruziba et Kamenge et les hôpitaux nationaux comme l'Hôpital Militaire, la Clinique Prince Louis, l'Hôpital Roi Khaled, qui dépistent également la COVID19.

Dans un point de presse le Ministre en charge de la Santé Publique Dr Thaddée Ndikumana a annoncé que le délai de la quarantaine pour les voyageurs venant de l'étranger vient d'être réduit de 7 à 4 jours. La mesure entre en vigueur à partir de ce vendredi 02 Avril 2021.

Le Ministre de la Santé publique Dr Thaddée Ndikumana a tenu à préciser que le traitement administré au Burundi, Zinc, Vitamine C, Azitromicine, Chloroquine, s'avère efficace. Le Ministre Dr Thaddée Ndikumana conseille aux gens de continuer à respecter les règles barrière mais aussi de consulter les services de santé dès l'apparition des premiers signes semblables.

Selon le Ministre, les consultations tardives, compliquent la prise en charge médicale, particulièrement pour les personnes qui souffrent d'autres maladies comme le diabète, le cancer, l'hypertension, la tuberculose et d'autres.

(source: www.rtnb.bi)

Approbation des organes dirigeants à la société Burundi Airlines



Le Ministre du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme a présidé lundi, le 29 mars 2021 à Bujumbura, l'Assemblée Générale extraordinaire dont l'ordre était l'approbation des représentants des actionnaires au Conseil d'Administration, la constitution du bu-

reau du Conseil d'Administration et la remise et reprise entre le comité Ad Hoc de fusion AIR BURUNDI-SOBUGEA et le Conseil d'Administration de BURUNDI AIRLINES.

Après avoir présenté en long et en large les réalisations sous la coordination du comité Ad Hoc Chargé de la fusion AIR BURUNDI et Ex SOBUGEA, le Ministre Immaculée Ndabaneze a salué le travail déjà accompli par le comité Ad Hoc de fusion Air Burundi et SOBUGEA.

Après avoir vérifié les dispositions statutaires en ce qui concerne la composition d'Administration et après échanges, les actionnaires dont le Gouvernement du Burundi, la SOCABU et SABENA en faillite ont pris différentes résolutions dont l'approbation des Administrateurs de la société où Marie Salomé Ndabahariye, représentant l'Etat du Burundi à la société Burundi Airlines S.M a été élu Président du Conseil d'Administration de la société-

té Burundi Airlines. Monsieur Fabrice Bangemu, Représentant la SOCABU, a été Vice-Président du Conseil d'Administration et Colonel Prime Yamuremye, Représentant l'Etat du Burundi a été élu Secrétaire du Conseil d'Administration de la Société Burundi Airlines. L'Assemblée Générale de la Société Burundi Airlines a désigné Colonel Prime Yamuremye comme l'Administrateur Directeur Général de la société Burundi Airlines.

En outre, l'Assemblée Générale des actionnaires a approuvé les Administrateurs de la société Burundi Airlines à savoir Marie Salomé Ndabahariye, Représentant l'Etat du Burundi, Colonel Prime Yamuremye,

Représentant l'Etat du Burundi, Major Gervais Hareimana, Représentant l'Etat du Burundi, Claver Sabushimike Représentant l'Etat du Burundi, Channel Sabimbona Représentant l'Etat du Burundi, Fabrice Bangemu, Représentant la SOCABU et Pierre Claver Rwasa, Représentant la "SABENA en faillite".

L'assemblée générale a clôturé les activités par la remise des documents de travail élaborés par le Comité Ad Hoc de fusion d'Air BURUNDI-SOBUGEA au nouveau Conseil d'Administration de la Société Burundi Airlines. (source: www.rtnb.bi)

Les Porte-Parole de différentes institutions animent une émission publique à partir de Kirundo



Les Porte-Parole des différentes Institutions publiques du Burundi ont animé vendredi le 02 avril 2021, depuis le chef-lieu de la province de Kirundo, une émission publique en direct sur toutes les stations de Radio, de 9h à 12h. Ils ont répondu aux questions des journalistes et à celles du public, des questions touchant tous les secteurs de la vie du pays.

Adressant à la population les salutations du Chef de l'Etat SEM Evariste Ndayishimiye, le Porte-parole du Chef de l'Etat Honorable Evelyne Butoyi a indiqué que le Chef de l'Etat se réjouit que la Paix et la Sécurité règnent sur tout le territoire du pays. Il se réjouit également de la bonne production que le pays a connu durant la saison culturelle A.

A travers ses salutations, le Chef de l'Etat SEM Evariste Ndayishimiye a appelé la population à continuer l'observation des mesures barrières contre la Covid-19. Concernant l'éducation, les parents sont appelés à suivre de près l'éducation de leurs enfants. Dans ce message, le Président de la République a également appelé la population à se regrouper en coopéra-

tives ou associations pour augmenter la production. Aux jeunes et aux femmes, il leur recommande de monter de bons projets afin d'avoir des crédits auprès de la Banque d'investissement pour les jeunes (BIJE) et la Banque d'Investissement et de Développement pour les Femmes au Burundi (BIDF) déjà mises en place.

Le Chef de l'Etat a aussi exhorté la population et les usagers des nouvelles technologies de la communication et de l'information d'en faire bon usage et à ne pas prêter attention aux rumeurs diffusées sur les réseaux sociaux.

Au cours de la séance des questions-réponses, les professionnels des médias ont voulu connaître le sens du message du Chef de l'Etat en date du 05 février 2021 lors de la célébration de la fête de la charte de l'unité d'avoir sous ses ordres des fonctionnaires paresseux. Le Porte-Parole du Chef de l'Etat Honorable Evelyne Butoyi a indiqué que ce message était inscrit dans la logique d'inviter les employés à travailler avec assiduité afin d'augmenter la production.

Concernant la destitution du Directeur Général de la Programmation et du Budget au Ministère des Finances, du Budget et de la Planification au Développement Economique, le Porte-Parole du Chef de l'État souligne que le Chef de l'Etat a le plein pouvoir de nommer ou de destituer toute personne de son poste. Honorable Evelyne invite alors la population à laisser les instances habilitées faire leur travail.

Concernant la fermeture des médias qui émettaient à partir du Rwanda, le Porte-Parole du Gouvernement Prosper Ntahorwamiye a souligné que cette décision est salubre, et c'est un des signes qui témoigne de la volonté du Rwanda de normaliser ses relations avec le Burundi.

Selon le Porte-Parole du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, ce Ministère a salué cette décision qui intervient après la rencontre des deux Ministres en charge des Affaires Etrangères du Rwanda et du Burundi à la post-frontière Nembagasenyi, les recommandations issues de cette rencontre sont en train d'être mises en application, en témoigne aussi le retour massif des réfugiés burundais à partir du Rwanda.

S'agissant de la grâce présidentielle qui n'est pas encore mise en œuvre trois mois après avoir été décrétée, le Porte-Parole du Ministère de la Justice a indiqué que le Ministère est à l'œuvre pour confectionner les listes des bénéficiaires qui remplissent les critères pour sortir des maisons carcérales.

Le Porte-Parole du Ministère de la Justice se réjouit que la mise en application de la grâce présidentielle permette de désengorger les prisons et a indiqué qu'avant leur libération, les bénéficiaires devront suivre une formation de réintégration dans la communauté en vue de ne pas récidiver.

Concernant les agriculteurs ayant obtenu une grande production de maïs et qui risquent de ne pas trouver de marchés, le Porte-parole du Ministère ayant l'agriculture dans ses attributions appelle la population à respecter le prix fixé par le Gouvernement et à bien sécher ces grains de maïs en vue d'une bonne conservation.

Du point de vue santé, concernant l'accès au vaccin contre la COVID-19, dans le cadre du mécanisme Covax, le Porte-Parole du Gouvernement précise que le Burundi se réserve encore sur l'administration des vaccins d'urgence. Il a indiqué que le Burundi attend d'abord la certification définitive du vaccin anticovid19 remplissant toutes les conditions et approuvé par l'OMS.

Néanmoins, le Burundi n'est pas une île, il se conforme aux normes internationales d'où nous continuons à ob-

server les mesures barrières en attendant le vaccin réel anti-covid19, a souligné le Porte-Parole du Gouvernement Monsieur Prosper Ntahorwamiye. Concernant la situation actuelle de la Covid19, le Burundi a enregistré depuis le 31 mars 2020; 2882 cas de Covid19, 2634 cas guéris, 242 cas sous traitement et 6 cas de décès.

Le Porte-Parole du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida a souligné que le Ministère de tutelle se réjouit de la maîtrise de la recrudescence des nouveaux cas à la Covid19 au cours de la deuxième campagne « Ndakira, Sinandura kandi Sinandukiza Coronavirus ».

Actuellement, le Ministère en charge de la Santé Publique se réjouit que certaines provinces n'enregistrent aucun nouveau cas de la Covid19, sauf la Mairie de Bujumbura qui enregistre de nouveaux cas importés à partir de l'étranger a précisé le Porte-Parole du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida.

Concernant le programme du Chef de l'Etat de transformer certains Centres de Santé en Hôpitaux Communaux, le Porte-Parole du Ministère ayant la Santé Publique dans ses attributions a indiqué que le Ministère a déjà affecté, dans 116 communes, un médecin à chaque hôpital communal et que le processus va continuer pour mettre en application la recommandation du Chef de l'Etat.

Concernant la question de subventionner l'expertise médicale des cas de violences basées sur le genre, coûtant 30 mille de Fbu alors que ces victimes sont des enfants ou des personnes vulnérables, le Porte-Parole du Gouvernement a fait savoir que les instances habilitées vont étudier cette problématique et prendre des décisions nécessaires en faveur de ces victimes.

Concernant les indemnités d'ajustement salarial que les fonctionnaires de l'Etat ont reçu depuis 5 ans alors que ceux des administrations personnalisées les ont reçues depuis 3 ans seulement, le Porte-Parole du Ministère de la Fonction publique et de l'emploi a indiqué que les Ministères de tutelle doivent transmettre une lettre de réclamation à la commission en charge des ajustements pour vérification et régularisation.

Quant à la mise en application de la politique salariale, le Porte-Parole du Ministère en charge de la Fonction Publique a fait savoir que cette politique va s'appliquer aux fonctionnaires sous statut gé-

néral, ceux des administrations publiques vont s'ajuster après.

Concernant la reprise des annales qui étaient gelées depuis 2015, le Porte-Parole du Ministère de la Fonction Publique a précisé que les annales vont reprendre avec la nouvelle politique salariale plus équitable sous une autre forme, en tenant compte de la gestion des performances.

Concernant l'éducation, le Porte-Parole du Ministère en charge de l'Education a indiqué que la commission technique est à l'œuvre à Muramvya pour corriger certaines erreurs se trouvant dans les manuels scolaires de l'école fondamentale et post-fondamentale.

Au sujet des plaintes de certains étudiants qui se plaignent comme quoi il y a eu de la ségrégation pour accéder à la faculté de médecine en faveur des lauréats des écoles d'excellence, le Porte-Parole souligne que ce n'est pas vrai. Sur les 278 étudiants inscrits dans la faculté de médecine, 202, soit 72% proviennent des écoles publiques et privées, a-t-il précisé.

Concernant le vol des examens qui s'est déclaré à la Direction Communal de l'enseignement de Ntahangwa en Mairie de Bujumbura, malgré les avantages de la mise en place du programme des réseaux scolaires, des fuites des examens liées au long circuit de l'acheminement des examens aux instances habilitées se sont observées. Toutefois, les examens volés ont été annulés et repris a indiqué le Ministère en charge de l'Education.

Concernant la carence et la hausse du prix du ciment de BUCECO, l'administration locale est appelée à faire respecter le prix légal du Ciment de BUCECO.

A propos du déménagement de l'entreprise BUCECO parce qu'elle menace la santé de la population environnante, le processus de déménagement est en cours, a indiqué le Porte-Parole du Ministère en charge du com-

merce.

Concernant les travaux de reconstruction de l'ex-marché central attribués à l'Association des établissements financiers, le Porte-Parole de la Primature fait savoir qu'une équipe d'experts est à l'œuvre pour produire un rapport à soumettre au Gouvernement et tranquillise que la reconstruction va commencer incessamment.

Concernant la question des enfants en situation de rue qui cause de l'insécurité, le Porte-Parole du Ministère en charge des Droits de l'Homme a indiqué qu'en collaboration avec le Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique, ils vont procéder à la réinsertion familiale et un accompagnement de moyens financiers pour mener les activités génératrices de revenus leur sera attribué.

Parlant de la réhabilitation de la RN3 (Bujumbura-Rumonge) ; le Porte-Parole du Ministère en charge des Transports a indiqué que bientôt les travaux vont débiter sur le tronçon Rumonge-Gitaza et sur le tronçon Nyanza-Lac-Mutambara, les procédures d'octroi du marché sont en cours auprès des bailleurs, surtout que les analyses des offres sont déjà terminées.

Concernant la réhabilitation du tronçon Chanic-Aéroport Melchior Ndadaye où les travaux de construction sont arrêtés, le Porte-Parole du Ministère en charge des Infrastructures souligne que les techniciens sont en train de réanalyser le système de construction pour que cette route soit le miroir de la ville de Bujumbura.

(source: www.rtnb.bi)

Rutana: l'ABEJ en oeuvre pour la formation des jeunes diplômés en entrepreneuriat

Le Ministère des Affaires de la Communauté Est-Africaine, de la Jeunesse, des Sport et de la Culture via l'Agence de l'Emploi pour les Jeunes (ABEJ), a organisé en date du 25 au 27 mars 2021, dans la Province de Rutana, un atelier de formation intitulée "Clés pour atteindre une liberté financière" en faveur des jeunes diplômés en cours de stage de 1^{er} emploi en provenance des provinces de Mwaro, Bururi, Rutana, Makamba et Rumonge.

L'Assistant du Ministre des Affaires de la Communauté

Est-Africaine, de la Jeunesse, des Sport et de la Culture Monsieur Jean Claude Kanene invite les jeunes diplômés en cours de stages à bien suivre les modules préparés pour eux durant la formation en entrepreneuriat afin d'être capables d'élaborer des projets de développement qui serviront pour donner des emplois aux autres jeunes.

Monsieur Jean Claude Kanene a indiqué que le Gouvernement à mis l'encadrement des jeunes parmi ses six grands priorités pour pallier aux pro-



blèmes qui hantent cette catégorie de la jeunesse. Il a alors demandé à ces jeunes à se regrouper et travailler dans des coopératives pour le développement. Il a ensuite félicité l'ABEJ pour le pas franchi dans l'encadrement de jeunes en leurs cherchant des stages de premier emploi. Plus de 4000 jeunes ont déjà bénéficié de ces stages dans les différents services dont 41% ont déjà trouvé l'emploi.

Quant au Directeur de l'ABEJ Monsieur Vital Niyuneko a remercié le Gouvernement burundais qui ne ménage aucun effort pour assurer le bon fonctionnement de cet agence qui s'occupe de l'encadrement des jeunes chômeurs diplômés. Il a appelé les jeunes à se regrouper dans des coopératives et à bien élaborer des projets de développement et d'aller les présenter à la banque d'investissement pour les jeunes BIJ afin de bénéficier des crédits qui leur serviront à financer leurs projets d'auto-développement.

Les bénéficiaires de cet atelier de formation en entrepreneuriat ont suivi différents modules présentés par les experts sur les opportunités entrepreneuriales et l'élaboration des projets.

A la fin de cet atelier, les participants ont reçu des certificats attestant qu'ils ont suivis la formation en entrepreneuriat. (source: www.rtnb.bi)

L'OBR présente les avantages liés au statut d'opérateur économique agréé



L'Office burundais des recettes (OBR) a organisé à Bujumbura jeudi, le 1^{er} avril 2021, un déjeuner-débat sur le programme des opérateurs économiques agréés au Burundi. L'objectif visé est de présenter les avantages de ce programme aux opérateurs économiques qui n'y ont pas encore adhéré pour booster le nombre d'adhérents.

Au cours de ce déjeuner-débat, le Commissaire Général adjoint de l'OBR, Monsieur Léopold Kabura a précisé que ce programme qui s'inscrit dans le cadre de la modernisation de la douane est venu apporter une plus value aux activités quotidiennes des contribuables en facilitant les opérations de dédouanement par l'octroi des avantages entre autres le traitement prioritaire de leurs déclarations et des guichets qui leur sont physiquement réservés, ont été mis en place

à cette fin.

Selon Monsieur Léopold Kabura, un opérateur économique agréé est toute personne intervenant dans le mouvement international des marchandises et dont la conformité aux normes de l'organisation mondiale du commerce en matière de sûreté de la chaîne logistique a été reconnue par l'Administration douanière.

Dans une présentation sur le programme des opérateurs économiques agréés, le conférencier a démontré les avantages liés au statut d'opérateurs économiques agréés. C'est notamment l'accélération du traitement des déclarations, la dérogation aux exigences du système de suivi électronique du fret, le paiement accéléré en cas de demande de remboursement, la garantie douanière réduite, le dédouanement priori-

taire aux points d'entrée et de sortie, la participation prioritaire aux initiatives douanières, etc. Ces avantages sont offerts tant au Burundi que dans toute la Communauté Est-Africaine.

Le Commissaire Général adjoint de l'OBR a saisi cette opportunité pour demander à toutes les agences gouvernementales de régulation aux postes-frontières d'œuvrer à la facilitation des échanges commerciaux et a invité les contribuables présents à adhérer à ce programme dont l'impact sur leur business ne peut être que positif.

Tout en saluant les avantages liés au statut d'OEA, les participants au déjeuner-débat organisé par l'OBR ont recommandé l'amélioration de la qualité du service de traitement des dossiers. Ils ont également souhaité une meilleure coordination avec les autres structures intervenant dans le mouvement des marchandises, notamment les agences gouvernementales de régulation aux postes-frontières. Les participants ont souligné en effet que les

agents de l'OBR ne tiennent pas compte de leur statut dans le traitement des dossiers et demandent à cet office de sensibiliser son personnel à accorder un privilège de traitement à cette catégorie d'opérateurs.

Les représentants de quelques sociétés œuvrant au Burundi ont fait un témoignage sur les avantages qu'elles ont reçus grâce au statut d'opérateurs économiques agréés et ont encouragé les opérateurs économiques non encore agréés à entrer dans ce programme.

Il sied de préciser que le programme des opérateurs économiques agréés est un programme régional de facilitation des échanges qui a commencé depuis 2012 au niveau de la Communauté Est-Africaine et au Burundi depuis 2014. (Source: www.rtnb.bi)

Une société locale s'engage à promouvoir l'industrialisation au Burundi



Une société locale dénommée Freeland (Terre libre) s'engage à promouvoir l'industrialisation au Burundi, a-t-on appris lundi le 29 mars du Représentant Légal de cette société, M. Venant Harerimana. Pour atteindre cet objectif, a précisé M. Harerimana, cette société passera par l'acquisition des équipements, notamment les machines de tous genres et l'octroi des crédits pour la réalisation des projets de construction immobiliers. La société intervient aussi dans les importations et les exportations.

A titre d'exemple, a indiqué M. Harerimana, si quelqu'un a besoin d'un produit ne se trouvant pas sur le marché burundais, Freeland l'aide à trouver ce produit à l'étranger à un prix convenable. Bien plus, a-t-il ajouté, si quelqu'un veut vendre un produit fabriqué localement, la société l'aide à trouver un marché à l'étranger.

Cette société envisage d'aider à mettre sur le marché international les produits de grande valeur fabriqués au Burundi par des Burundais. Il s'agit, entre autres, du café, du thé et des produits de l'artisanat. La société donne aussi des facilités dans le paiement des machines de transformation des fruits et légumes, a-t-il souligné.

Cette société, qui jouit d'un partenariat très solide avec des sociétés étrangères, en l'occurrence le Centre International d'Opportunité d'Affaire (CIOA), a déjà reçu quelques demandes de financements des projets importants, notamment les projets immobiliers.

Pour bénéficier d'une quelconque assistance de cette société, le demandeur doit disposer d'un domaine foncier bien situé et assorti d'un titre de propriété pour les projets immobiliers, a fait savoir M. Harerimana, signifiant que toute personne disposant d'un

domaine foncier bien situé peut solliciter l'appui de cette société. En plus, le demandeur adresse à la société une lettre de manifestation d'intérêt, en précisant son projet muni d'une étude de faisabilité dans la

mesure du possible. Le principe pour cette société est que les immobiliers construits avec son appui puissent générer des revenus pouvant couvrir le crédit accordé. (www.abpinfos.com)

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

Direction de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: [@MAEBurundi](https://twitter.com/MAEBurundi)